

■ MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU NATIONAL DE CONFIRMATION DES CAS D'INFECTION À MYCOBACTERIUM ULCERANS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Phase Pilote : Zone de Santé Rurale de Nsona-Mpangu, Province du Bas-Congo

Kapay Kibadi^{1,2}, Jean-Jacques Muyembe-Tamfum¹, Denise Ibungu¹, Josée Mukanga¹, Edouard Kayinua³, Jean-Bedel Minuku³, Françoise Portaels²

La lutte contre l'infection à *Mycobacterium ulcerans*, communément appelée « ulcère de Buruli » (UB), en République Démocratique du Congo (R.D. Congo) date depuis les années 1950 quand le 1^{er} cas de l'UB de la R.D. Congo est rapporté dans la province de Bandundu par Van Oye et Ballion. La répartition géographique de différents foyers est rapportée en 1974 par Meyers et al. Après un vide épidémiologique d'environ 20 ans, Kibadi et al. rapportent en 2002 la présence encore de l'UB en R.D. Congo, étude menée (2000-2001) dans la province du Bas-Congo. La même année (2002), un Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli (PNLUB) est créé au Ministère de la Santé. Il est chargé d'organiser, de coordonner, de superviser l'ensemble des activités de lutte contre l'UB dans l'ensemble du pays.

Les résolutions du 1^{er} congrès national sur l'UB en R.D. Congo organisé à Kinshasa du 28 au 29 septembre 2004 par le Ministère de la Santé (PNLUB) en partenariat avec l'OMS ont été, entre autres, la création d'un Laboratoire National de Référence pour l'Ulcère de Buruli (LNRUB) à l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB). Ainsi, en 2005, le LNRUB a été mis en place à l'INRB. De 2005 à 2008 (avril), le LNRUB a pu analyser 176 échantillons d'UB, mais cela ne reflète pas la couverture nationale en termes de confirmation des cas d'UB en R.D. Congo. Ainsi la confirmation de cas sur le plan national reste presque inexistante et, dans les zones endémiques, insuffisante. Le diagnostic d'UB demeure dans de nombreux foyers UB de la R.D. Congo essentiellement clinique, ou il est confirmé dans de nombreux cas à l'étranger.

Nous référant à l'allocution de clôture prononcée par le Dr Asiedu (Responsable UB /OMS) lors de la précédente réunion annuelle de l'OMS (avril 2008) qui nous recommande la confirmation des cas d'UB, et nous appuyant sur l'existence actuelle à l'INRB de 4 tests diagnostiques d'UB (microscopie directe, culture, histologie et PCR), nous avons mis sur pied en avril 2008 un Réseau National de Confirmation des cas d'UB à l'INRB.

RESULTATS OBTENUS

Un Atelier de démarrage du Réseau National de Confirmation des cas d'UB (RNC-UB) dans sa « phase pilote dans la Zone de Santé Rurale de Nsona-Mpangu » a eu lieu à Songololo dans la province du Bas-Congo du 2 au 3 mai 2008.

1. Facilitateurs

- Pr Docteur Jean-Jacques Muyembe-Tamfum (Directeur de l'INRB, Kinshasa)
- Dr Kibadi Kapay Anatole (Directeur adjoint du PNLUB, Ministère de la Santé, Kinshasa et Responsable du Laboratoire National de Référence de l'Ulcère de Buruli à l'INRB, Kinshasa), Organisateur de l'Atelier de démarrage du RNC-UB de Songololo
- Dr Lemba (Chef de Bureau 4 à l'Inspection Provinciale de la Santé, Province du Bas-Congo)
- Dr Jean-Baptiste Mabunda (Coordinateur Provincial du Programme Elargi de Vaccination, Province du Bas-Congo)
- Dr Jean-Bedel Minuku (Médecin Chef de Zone de Santé de Nsona-Mpangu, Province du Bas-Congo)
- Melle Josée Mukanga (technicienne de Laboratoire, INRB, Kinshasa)
- Melle Denise Ibungu (technicienne de Laboratoire, INRB, Kinshasa)
- l'Administrateur du territoire de Songololo, Mr Gérard Mopori Kandolo (Songololo, Province du Bas-Congo)

- Mme Fournalégnie, Ordre de Malte France (France)
- Dr Jackie Singa (Directeur du PNLUB), empêchée
- Dr Firmin Mampuya (Médecin-Inspecteur de Province, Bas-Congo), empêché
- Pr Françoise Portaels (Chef d'Unité de Mycobactériologie à l'Institut de Médecine Tropicale, Antwerpen, Belgique), empêchée.

2. Participants

- Effectif : 44 participants
- Nature : corps médical (39) (Médecins-Directeurs des Hôpitaux, Médecins-Chefs de Staff Médical des Hôpitaux, Infirmiers et laborantins des Centres de Santé de la Zone de Santé Rurale de Nsona-Mpangu), leaders d'opinion (5) (M. le Chef de Cité, M. l'Abbé Curé de la Paroisse Saint Joseph de Songololo, M. le Chef de Cité ONATRA Songololo-Gare et son adjoint, M. le Chef de Département du CIDEP-Songololo).

3. Déroulement

- L'atelier s'est déroulé au Cercle ONATRA de Songololo-Gare.
- Toutes les activités prévues au cours de l'atelier ont eu lieu. Les exposés et les descentes sur le terrain ont été effectués, conformément au programme établi.
- Un *Contrat-Programme* a été signé entre l'INRB (Pr Dr Jean-Jacques Muyembe-Tamfum/Directeur de l'INRB,

Dr Kibadi Kapay Anatole/Chef d'Unité d'Ulcère de Buruli à l'INRB) et la ZSR de Nsona-Mpangu (Dr Jen-Bedel Minuku/Médecin-Chef de ZSR de Nsona-Mpangu, Mr Edouard Kayinua/Superviseur UB de la ZSR de Nsona-Mpangu)

– A l'issue de l'atelier, en présence de l'autorité provinciale de la santé de la Province du Bas-Congo, de l'Autorité politico-administrative du Territoire du Bas-Congo, de l'autorité médicale de la ZSR de Nsona-Mpangu, des leaders d'opinion, des représentants de différentes structures de prise en charge d'UB, les résolutions suivantes ont été prises.

RÉSOLUTIONS DE L'ATELIER ULCÈRE DE BURULI DE SONGOLOLO

Nous, participants de l'Atelier de Songololo sur la « Mise en place d'un réseau national de confirmation des cas de l'infection à *M. ulcerans* (ulcère de Buruli) en République Démocratique du Congo (RDC) » dans sa « Phase Pilote : Zone de Santé Rurale de Nsona-Mpangu », réunis au Cercle ONATRA de Songololo du 2 mai au 3 mai 2008, avons pris les résolutions suivantes :

Résolution 1

Décidons l'intégration de la lutte contre l'ulcère de Buruli dans le système de Santé existant dans la Zone de Santé Rurale (ZSR) de Nsona-Mpangu.

Résolution 2

Affirmons notre volonté de confirmer tous les cas dépistés dans la ZSR de Nsona-Mpangu par les tests diagnostiques de laboratoire (microscopie directe, culture, histologie, PCR) à l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) pour une meilleure prise en charge et suivi des malades ; nous référant ainsi aux recommandations de l'OMS et aux résolutions du 1^{er} Congrès National sur l'Ulcère de Buruli en RDC tenu à Kinshasa du 28 au 29 septembre 2004 désignant l'INRB comme Laboratoire National de Référence pour l'Ulcère de Buruli.



Figure 1. Prof Jean-Jacques Muyembe-Tamfum prononçant son allocution d'ouverture « objectifs et attentes de l'atelier ».

Résolution 3

Que le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli (PNLUB) et les différents partenaires impliqués dans la lutte contre l'Ulcère de Buruli dans notre pays (OMS, ALM, BURULICO, Projet Cytologie Développement (France), Ordre de Malte France, IMT Anvers/DGCD/Belgique...) mettent à la disposition de l'INRB pour les différents Centres de Santé de la ZSR de Nsona-Mpangu les moyens matériels, logistiques, financiers nécessaires pour la collecte, le transport, les analyses et la restitution des résultats des analyses, le traitement médico-chirurgical des malades confirmés ainsi que leur suivi.

Résolution 4

Nous sollicitons l'engagement, à tous les niveaux (territoire, district, province, nation), des toutes nos autorités hiérarchiques politico-administratives et sanitaires, des leaders d'opinion (prêtres, religieux, pasteurs), des différents professionnels de santé ainsi que des tradipraticiens, dans le renforcement de la collaboration pour la lutte et la recherche sur l'UB dans la ZSR de Nsona-Mpangu.

Résolution 5

Nous sommes tous décidés à réunir tous nos efforts pour la réussite de cette phase pilote de la ZSR de Nsona-Mpangu sur « la mise en place d'un réseau national de confirmation des cas d'UB » et pour la réussite du Contrat-Programme signé entre l'INRB et la ZSR de Nsona-Mpangu.

(Fait à Songololo, le 3 mai 2008, le Rapporteur Général de l'Atelier Ulcère de Buruli de Songololo, Dr Armand, Médecin Chef de Staff Médical à l'Hôpital de Songololo)



Figure 2. Les participants suivent attentivement les différentes activités prévues durant l'atelier.

Salle de conférence au Cercle ONATRA de Songololo-gare



Figure 3. Mlle Denise Ibungu (technicienne de laboratoire à l'INRB) présente son exposé sur « la microscopie directe » à la recherche des BAAR pour les échantillons UB reçus à l'INRB.

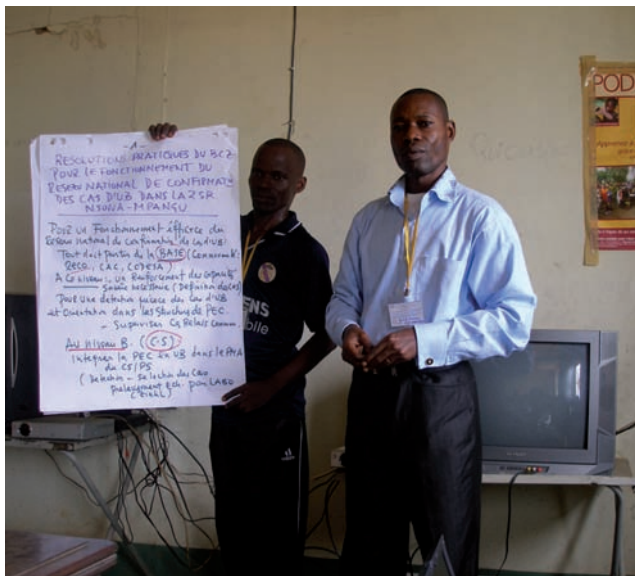


Figure 4. Dr Jean-Bedel Minuku (Médecin Chef de Zone de Santé de Nsona-Mpangu) expose sur les « dispositions pratiques prises » pour la réussite de cette « phase-pilote » de Nsona-Mpangu.



Figure 5. Participants de l'Atelier Ulcère de Buruli de Songololo.

1. Institut National de Recherche Biomédicale, Kinshasa, R.D. Congo
2. Institut de Médecine Tropicale, Antwerpen, Belgique
3. Zone de Santé Rurale de Nsona-Mpangu, Bas-Congo, R.D. Congo